

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél : 082/711183

Felenne, le 28 octobre 2009

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Suite à notre accord, le loyer de l'appartement que vous occupez sera de 367€ par mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



Double à me retourner signé.



Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél : 082/711183

Felenne, le 28 octobre 2009  
Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Suite à notre accord, le loyer de l'appartement que vous occupez sera de 367€ par mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél : 082/711183

Felenne, le 26 août 2008

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 197,20 € (2005) à 217 € par mois.

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux ainsi que les frais d'eau.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél : 082/711183

Felenne, le 4 février 2005  
Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 2005, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 186 € (2003) à 191 € par mois. + 6,20 € pour l'eau ( soit 197,20 € par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél : 082/711183

Felenne, le 18 novembre 2003  
Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2003, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 180 € (2000) à 186 € par mois. + 6,20 € pour l'eau ( soit 192,20 € par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

AS NOV 2003  
Felenne, le 31 octobre 2000.

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2000, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 7100 FB ( 1999 ) à 7250 FB par mois. +250 FB pour l'eau ( soit 7500 FB par mois ).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. ( N° de compte : 250-0057778-51 ).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 2 octobre 1999.

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1999, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6950 FB ( 1998 ) à 7100 FB par mois. +200 FB pour l'eau ( soit 7300 FB par mois ).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. ( N° de compte : 250-0057778-51 ).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.



SPRUYT Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE  
Tél. 082 / 71.11.83

Spruyt Marc  
Rue des Ardennes, 625  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 20 août 1998.  
Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1998, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6775 FB ( 1996 ) à 6950 FB par mois. +200 FB pour l'eau ( soit 7150 FB par mois ).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. ( N° de compte : 250-0057778-51 ).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.

Spruyt Marc  
Route des Ardennes, 2  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 24 juillet 1996.

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> août 1996, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6680 FB ( 1995 ) à 6775 FB par mois. +200 FB pour l'eau ( soit 6975 FB par mois ).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. ( N° de compte : 250-0057778-51 ).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.

Spruyt Marc  
Route des Ardennes, 2  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 26 août 1995

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 01 octobre 1995, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6500 FB ( 1994 ) à 6680 FB par mois. +200 FB pour l'eau ( soit 6880 FB par mois ).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. ( N° de compte : 250-0057778-51 ).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.



Spruyt Marc  
Route des Ardennes, 2  
5570 FELENNE.  
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 13 juillet 1994

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 01 août 1994, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6360 FB à 6500 FB par mois. + 200 FB pour l'eau (soit 6700 FB par mois )

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé.( N° de compte : 250-0057778-51 )

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



Spruyt Marc  
Route des Ardennes, 2  
5570 FELENNE.

Tel: 082 / 711183

Felenne, le 3 février 1993

Madame SIMONE Maria  
Rue Metsys, 36  
1030 BRUXELLES.

Chère Madame,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 01 mars 1993, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 6000 francs à 6360 francs par mois. + 200F Eau. (soit 6500F par mois.)

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de payement reste inchangé. N° Compt. 00577851

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



ETAT DES LIGUX

Le present état des lieux est établi  
de commun accord entre:

J'h. SPRYST Marie, propriétaire  
et M<sup>e</sup> SIMON, locataire

pour appartement 1<sup>er</sup> étage au n<sup>o</sup> btsys. 36 - Scharbeek

- L'appartement est dans un bon état locatif.

Il est loué sous une forme de vente  
appartenant au propriétaire.

Le locataire a reçu cinq (5) clefs de  
l'appartement + entrée de rue.

Fait à Scharbeek le 15 avril 1981.

Le locataire,

p. le propriétaire,

Simon Marie

